Notre tactique et nos moyens d'artillerie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **74 (1929)**

Heft 8

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-341215

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXIVe Année N° 8 Août 1929

Notre tactique et nos moyens d'artillerie.

Nous voudrions continuer les commentaires sur le rapport de l'infanterie et de l'artillerie dans l'organisation de notre armée. Nous constatons que cet objet éveille très généralement l'attention de nos cercles militaires. Pour y revenir, nous allons nous emparer des conférences tenues l'hiver dernier dans différentes de nos sociétés d'officiers par le lieutenant-colonel Borel, commandant des Ecoles centrales, et pour guider notre recherche, nous retiendrons les échanges d'opinions qu'elles ont provoqués.

Ce qui paraît ressortir jusqu'à présent de notre enquête, et notamment du débat résumé dans la livraison de mai de la *Revue militaire suisse*, est que nous devons adapter nos possibilités tactiques à l'état de notre armement. Celui-ci, en ce qui concerne l'artillerie, est loin d'égaler celui des armées étrangères nos voisines. Par exemple, la division française à trois régiments d'infanterie, possède trois groupes de 75 et deux groupes de 155 C. En outre, elle peut normalement compter sur l'appui de deux groupes lourds au moins de l'artillerie de corps d'armée, ainsi que sur la coopération de chars d'assaut là où le terrain l'autorise.

Cet armement suffit pour résoudre les problèmes que pose la guerre de mouvement, mais doit être doublé s'il s'agit de rompre un front fortifié. Enseignements à retenir, puisqu'ils sont donnés par ceux qui ont fait l'expérience de la guerre. Or, plus qu'une autre, l'infanterie suisse, dépourvue de canons d'accompagnement et de lance-mines, est obligée de demander à l'artillerie de lui frayer la voie si l'on veut qu'elle attaque sans courir au suicide.

Une de nos divisions renforcée d'un régiment d'artillerie lourde et d'un régiment d'artillerie automobile arriverait à équiper une de ses brigades en « brigade de choc » à peu près comparable à la division étrangère ci-dessus indiquée. Cela signifie que notre division du type « ordre de bataille » est capable, et en guerre de mouvement seulement, de prolonger un effort offensif de quelque vigueur avec une de ses brigades sur les trois. Il est évident que, par son envergure et ses possibilités limitées, semblable opération ne saurait avoir aucune portée stratégique ; elle ne peut viser qu'un objectif rapproché, telle la reprise d'une partie vitale de notre front dans laquelle l'ennemi aurait pris pied. Toute action offensive à portée plus lointaine et sur un front plus étendu ne peut se concevoir que par la mise en œuvre de plusieurs « brigades de choc ». Un rapide calcul montre qu'avec l'ensemble de nos moyens il nous serait possible de constituer six à huit de ces groupements, à la condition de priver à peu près totalement le reste de l'armée de l'appui du canon pour se défendre ! !

Ce qui conduit à examiner nos possibilités défensives et à rechercher dans quelle mesure elles sont fonction de l'artillerie que nous pourrions consacrer à cette forme d'action.

Nos bataillons sont maintenant armés de 33 à 36 F. M. et mitrailleuses, toutes armes de valeur sensiblement égale au point de vue du débit et de la précision dans la défensive où il est possible de les installer et de les couvrir solidement. Si le bataillon occupait une zone de 2 km. de front sur ½ km. de profondeur, son dispositif offrirait une densité moyenne d'environ 30 armes automatiques au kilomètre carré. Sur un terrain normalement couvert et coupé, cela doit permettre d'établir un barrage de feu très serré, sans lacune, et profond.

Si l'assaillant parvient à franchir le terrain ainsi battu, ce n'est point parce que le barrage serait insuffisant, mais plutôt parce que son artillerie aura éteint la plupart des sources de feu. Cet effet aura été obtenu moins par des coups de canon envoyés avec précision sur des armes exactement repérées que par des concentrations de feu appliquées approximativement sur toutes les régions susceptibles d'en receler. Si donc ce bataillon sur la défensive n'occupait qu'un front plus restreint,

augmentant en conséquence la densité de son dispositif en armes automatiques, l'ennemi les aurait neutralisées dans un temps sensiblement le même, sans y consacrer plus de munitions. La seule différence appréciable est que le défenseur aura subi des pertes plus sévères.

Si l'on admet la possibilité pour un bataillon de défendre efficacement un front de deux kilomètres, on est conduit à accorder à la division la faculté de tenir un front de 30 à 40 kilomètres, et d'avoir encore d'importantes réserves.

Ici, une opinion divergente. 30 kilomètres pour une division, même sur la défensive, quelle exagération ! dit-elle. A-t-on jamais vu à nos manœuvres pratiquer des fronts pareils ?

« Jamais », répondent les interlocuteurs, mais qu'est-ce que cela prouve sinon que nos manœuvres du temps de paix ne reproduisent pas la réalité de la guerre ? Aux manœuvres, les troupes opèrent habituellement dans une bande de territoire arbitrairement découpée dans la carte du pays et s'y livrent des combats isolés, sans lien avec des opérations générales intéressant l'ensemble de notre défense nationale. Il est donc loisible au directeur de l'exercice de dimensionner la zone d'action, de manière que les troupes y réalisent des dispositifs de la densité voulue et prennent des fronts de l'étendue qu'on est convenu d'appeler « normale ».

Mais à la guerre, c'est sur toute la frontière menacée qu'il convient de regarder. Divisez, en considérant nos frontières politiques, l'étendue de n'importe lequel de nos fronts éventuels, par le nombre des bataillons que nous y pouvons placer, après prélèvements des réserves nécessaires à tous les échelons tactiques, vous constaterez que deux kilomètres par bataillon, soit 30 par division sont des fronts à peine moyens, et même exceptionnellement restreints pour des troupes de l'armée suisse chargée de défendre seule l'intégrité du pays.

Donc, concluent les protagonistes des larges fronts, nous restons dans le domaine des réalités en envisageant la nécessité de faire défendre à une division un espace large de 30 kilomètres.

Sur cet espace, comment l'artillerie de cette division se comportera-t-elle ? Les artilleurs nous apprennent qu'une

batterie bat un front de 200 mètres. Si nous admettons qu'avec des emprunts aux unités de réserve et des prélèvements sur les troupes d'armée notre division bénéficie du respectable appui de 25 batteries, ce serait, théoriquement et mathématiquement, cinq kilomètres qu'elles battraient. Mais les artilleurs nous apprennent aussi que le jeu des trajectoires leur permet de battre plusieurs zones de 200 mètres, successivement, ce qui leur permet de transporter le tir de la batterie sur un à deux kilomètres de front. De cette façon, même en infériorité numérique vis-à-vis de l'artillerie de l'assaillant, la nôtre peut lui être fort gênante, le contraignant à n'agir qu'avec une certaine prudence, à employer partie de ses canons en contre-batterie, ce qui soulage d'autant notre infanterie soumise au tir d'accompagnement de l'attaque. Les artilleurs ajoutent que la voix du canon est un réconfort moral qui ne doit pas manquer au fantassin.

Retenons ces explications, tout en réservant notre opinion sur l'argument du réconfort moral auquel les récits de combats, pas seulement ceux de la dernière guerre mais de toute guerre où le canon a joué un rôle, n'attribuent qu'une valeur passagère et relative. Le réconfort moral disparaît promptement si la voix du canon n'est pas accompagnée d'un effet matériel, par exemple la vue des projectiles tombant sur la ligne ennemie. Restent les transports de trajectoires dont on ne méconnaîtra pas la valeur de la part de batteries commandées par des chefs instruits et à l'œil. Avec des chefs de cette catégorie, l'appui du canon peut être assuré à la défense des fantassins, non, sans doute, contre toute la ligne ennemie, mais sur un espace relativement étendu.

Cependant les plus habiles transports de trajectoires peuvent ne pas parvenir à compenser l'infériorité numérique des canons et à protéger la ligne défensive des fantassins sur toute son étendue. On revient ainsi à l'obligation vraisemblablement imposée à notre infanterie de se débrouiller avec ses propres moyens dans les régions privées du feu de l'artillerie.

Un autre argument a été formulé contre les fronts étendus : la difficulté du commandement. A noter que cet argument a reparu à chaque extension des fronts provoquée par les pro-

grès de la balistique. Mais chaque fois il a fallu se soumettre à leur conséquence et ajuster aux circonstances nouvelles l'organisation du commandement. Les circonstances prononcent en chef. Il y a un demi-siècle, — ceci est un argument des partisans des fronts etendus, — on doutait qu'il fût possible d'attaquer en chaînes de tirailleurs parce que, disait-on, avec des formations aussi diluées l'influence des chefs sera insuffisante. Aujourd'hui, on prétend pouvoir attaquer dans des formations où les hommes sont à cinq à dix pas les uns des autres. On recommande « l'infiltration ». Pourquoi ne se défendrait-on pas dans des dispositifs dont les éléments de feu, mitrailleuses, F. M., groupes de tirailleurs, sont séparés, selon le modelé du terrain et ses couverts, par des espaces inoccupés de 2 à 300 mètres ? D'ailleurs, dans la défensive, ajoute-t-on, l'exercice du commandement, l'influence des chefs entrent en ligne de compte comme facteurs importants avant le combat, dans l'organisation de la défense. Une fois le combat engagé, les chefs même pas très supérieurs ne doivent plus guère avoir à intervenir directement, et ne le peuvent généralement pas, même si le dispositif de leur troupe est resserré.

En définitive, le principe actuellement applicable dans la défensive est celui de la réalisation de dispositifs allant au maximum de dissémination compatible avec un réseau de feu dense et sans lacune. Cette dissémination assure un maximum d'inviolabilité et oblige l'artillerie ennemie à gaspiller son feu sur des zones très étendues. C'est une conséquence de l'emploi des armes automatiques si l'on veut tirer d'elles tout le parti possible. Au commandement à adapter son organisation à cet état de fait.

En résumé, pour apporter une conclusion, au moins provisoire, à notre enquête, en la bornant à l'état actuel des opinions dont elle a provoqué la manifestation, nous formulerons, sous forme de thèses, les affirmations suivantes :

1. Il est vain de récriminer sur la précarité de nos moyens. Nous n'avons qu'à l'accepter et à apprendre à y plier notre action.

2. En ce qui concerne spécialement l'artillerie, des perfectionnements de son matériel ont largement accru ses possibilités

depuis quelques années, grâce à la science et au dévouement d'officiers soucieux de les lui procurer. Mais à son infériorité numérique il n'y a pas de remède. Indépendamment de la question des ressources budgétaires, cette infériorité ne pourrait être corrigée que par des prélèvements sur les effectifs de l'infanterie. Ce serait une diminution de la valeur défensive de notre armée qui ne dispose pas d'un fantassin de trop. Chacun en conviendra en se référant aux 200 kilomètres de n'importe lequel de nos fronts. Si puissant moyen que soit l'artillerie pour renforcer l'infanterie, elle ne saurait remplacer des effectifs.

3. Arrêtant son programme de réforme, programme sur lequel il est indispensable qu'elle se mette au clair, l'artillerie considérera l'infanterie, ou, si l'on préfère un aspect plus général des choses, et peut-être en même temps des expressions plus précises, elle arrêtera son programme en fonction des besoins généraux de notre organisation tactique.

4. L'organisation du commandement doit être adaptée à ces mêmes besoins.